

## DEBAT PUBLIC

du 3 mars au 3 juillet 2009



TERritoires—ÉVOLUTION—PERFORMANCE—DÉVELOPPEMENT DURABLE—ACCOMPAGNEMENT—ORGANISATION—SÉC  
 LISBOA—SALAMANCA—MADRID—BARCELONA—NARBONNE—MARSEILLE—VILNIUS—LYON—MILANO—BERN—STRASBO  
 IDON SAINT PANCRAS—DUBLIN HEUSTON STATION—PRAHA HLAVNI NADRAZY—ROMA TERMINI—VENEZIA SANTA LUCIA—GARE DE LYON—MADRID A  
 LISBOA—SALAMANCA—MADRID—BARCELONA—NARBONNE—MARSEILLE—VILNIUS—L  
 A LUCIA—GARE DE LYON—MADRID ATOCHA—LISBOA SANTA APOLONIA—KIFJHOEK—WOIPPY—MASCHEN—VALENTON—PORT DE DUNKERQUE  
 —ESPAÑA—POLSKA—FRANCE—ÖSTERREICH—IRELAND—NEDERLAND—ITALIA—MALTA—KYPROS—MAGYARORSZÁG—LATV  
 ANISATION—SECURITE—AMENAGEMENT—OUVERTURE—INNOVATION—INTERCONNEXION—PARTENARIAT—ECO-RESPONSABILITE—RESAU—AVENIR—MOBILITE—ACCES  
 IAT—ECO-RESPONSABILITE—RESAU—AVENIR—MOBILITE—ACCES—EUROPE—TERRITOIRES—EVOLUTION—PERFORMANCE—DEVELOPPEMENT DURABLE  
 BERLIN HAUPTBAHNHOF—LONDON SAINT PANCRAS—DUBLIN HEUSTON STATION—PRAHA HLAVNI NADRAZY—ROMA TERMINI—VENEZIA SANTA LU  
 BERLIN HAUPTBAHNHOF—LONDON SAINT PANCRAS—DUBLIN HEUSTON STATION—PRAHA HLAVNI NADRAZY—ROMA TERMINI—VENEZIA SANTA LU

## Rapport d'étude n°1

Synthèse thématique  
 « Aménagement du territoire »



## SOMMAIRE

<b>1. PREAMBULE</b> .....	5
<b>2. UN ETAT DES LIEUX SOCIO-ECONOMIQUE POUR UN TERRITOIRE DE CONTRASTES</b> .....	6
<b>2.1 Un territoire attractif et dynamique</b> .....	6
2.1.1 Le Languedoc-Roussillon : la région française dont la croissance démographique est la plus importante	6
2.1.2 Une croissance démographique soutenue par un apport migratoire	7
2.1.3 Le Languedoc-Roussillon au premier rang pour la création d'emplois	7
2.1.4 Le Languedoc Roussillon : un espace stratégique au cœur l'Arc Méditerranéen	8
2.1.5 Un territoire à l'image positive	10
<b>2.2 Des indicateurs de modération et des éléments de fragilité dans ce dynamisme apparent</b> .....	10
2.2.1 Un niveau de richesse relativement bas	11
2.2.2 Des revenus des ménages peu élevés en Languedoc-Roussillon avec de larges écarts	11
2.2.2.1 Des revenus peu élevés .....	12
2.2.2.2 De larges écarts de revenus.....	12
2.2.3 Un marché du travail tendu mais en voie d'amélioration	13
2.2.3.1 Le taux de chômage baisse mais reste élevé .....	13
2.2.3.2 Le Languedoc-Roussillon : territoire par excellence de l'économie présentielle.....	13
2.2.3.2.1 La prépondérance de l'économie présentielle.....	13
2.2.3.2.2 Quelques spécificités selon les bassins de vie .....	15
2.2.4 Une répartition de la population inégale sur l'aire d'influence	17
<b>2.3 « L'International », « l'inter-régional » et « l'intra-régional » : 3 échelles d'échanges structurants</b> .....	19
2.3.1 International : Un territoire au cœur du flux vers la péninsule ibérique	19
2.3.1.1 Un peu plus de la moitié des immigrés provient d'un pays européen .....	20
2.3.1.2 Plus du tiers des immigrés sont originaires du Maghreb.....	21
2.3.2 Interrégional : Une terre d'accueil par excellence	21
2.3.3 Intra régional : Des diversités de situation	22
<b>2.4 Les impacts des phénomènes constatés sur l'aménagement du territoire</b> .....	24
2.4.1 Immobilier et foncier, les effets de l'attractivité	24
2.4.2 Un phénomène d'étalement urbain	24

<b>3.</b>	<b>SITUATION DE REFERENCE A HORIZON 2020 .....</b>	<b>27</b>
3.1	Des hypothèses fondées sur un bilan territorial contrasté.....	27
3.2	La Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan et les enjeux d'aménagement du territoire .....	29
3.3	Conclusion .....	30

## PREAMBULE

L'aménagement du territoire a été analysé selon l'aire d'influence du projet de Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan, aire d'influence définie sur la base de l'espace vécu et des bassins de vie.

Les critères utilisés pour la délimitation de cette aire ont porté sur :

- les deux extrémités de la ligne nouvelle : Montpellier et Perpignan ;
- les principaux pôles urbains : Nîmes, Alès, Sète, Agde, Béziers, Narbonne et Carcassonne.

Le critère de l'accessibilité a ensuite été utilisé pour sélectionner les bassins de vie susceptibles d'être concernés par les effets de la ligne nouvelle. Un temps de parcours inférieur à 1h30 à partir des principaux pôles urbains, a permis de constituer l'aire d'influence probable. La construction de cette aire d'influence repose sur l'hypothèse que les futures gares TGV se situeront dans ou à proximité des pôles urbains. Quant à la durée de parcours, arbitraire, de 1h30, elle apparaît pertinente par rapport à la configuration et l'accessibilité du territoire. Cette durée est également fondée sur la carte « Territoires vécus » de l'INSEE (Editions 2002) en région Languedoc-Roussillon et sa proximité<sup>1</sup>.

Plusieurs remarques concernant l'aire d'influence de la ligne nouvelle Montpellier-Perpignan sont à considérer :

- le département de la Lozère ne figure pas dans l'aire d'influence ;
- l'aire d'influence n'est pas calée sur la limite de la région Languedoc-Roussillon ;
- les infrastructures de transport performantes allongent l'aire d'influence par une contraction du temps d'accessibilité, exemple vers Castelnaudary ;
- les bassins de vie pénalisés par une mauvaise accessibilité sont exclus de l'aire d'influence, notamment au Sud du département de la Lozère ;
- une partie des bassins de vie située à l'Est de Montpellier est également soumise à l'influence de la ligne grande vitesse existante entre Paris et Manduel. Manduel est une commune située à 10 km à l'Est de Nîmes ;

A noter que la toponymie « Aire d'influence » et « Languedoc-Roussillon » sera employée alternativement selon la pertinence des éléments et données à considérer.

<sup>1</sup> Titre : « Territoires vécus », édition 2002, INSEE - Sous-titre : « Organisation territoriale de l'emploi (Source : INSEE RGP 99), et des services (Source : Inventaire communal de 1998 INSEE-SEES) »

# 1. UN ETAT DES LIEUX SOCIO-ECONOMIQUE POUR UN TERRITOIRE DE CONTRASTES

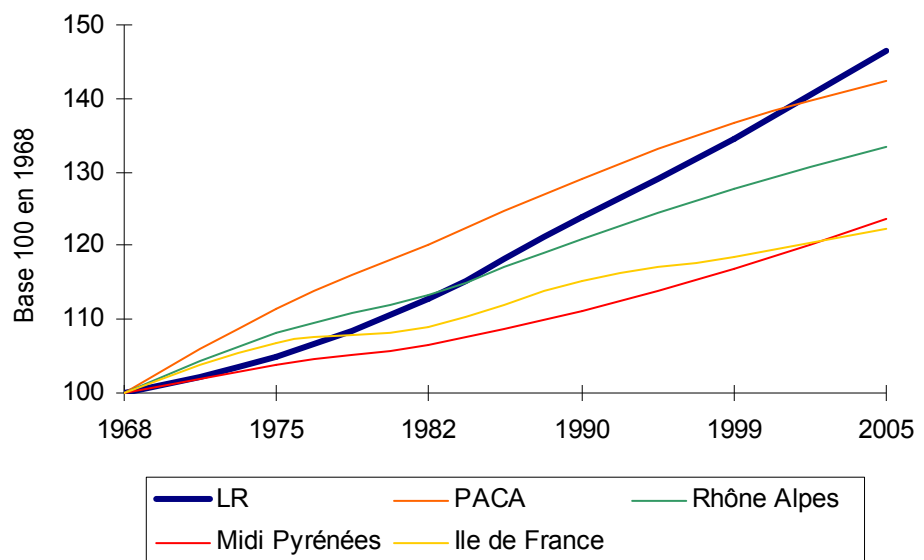
## 1.1 Un territoire attractif et dynamique

### 1.1.1 Le Languedoc-Roussillon : la région française dont la croissance démographique est la plus importante

Le Languedoc-Roussillon est la région qui connaît le plus fort dynamisme démographique aujourd'hui, en France.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2006, le nombre d'habitants en Languedoc-Roussillon était estimé à 2 520 000 personnes<sup>2</sup>, ce qui correspond à 4% de la population métropolitaine. Le Languedoc-Roussillon se situe ainsi au 9<sup>ème</sup> rang des régions françaises les plus peuplées. C'est la seule région française, avec Midi-Pyrénées, où la population a augmenté de plus de 1% par an entre 1999 et 2006 : respectivement 1,4% pour le Languedoc-Roussillon et 1,1% pour Midi-Pyrénées en moyenne annuelle, contre 0,6% en France métropolitaine. Plus largement, le sud et l'ouest de la France sont les zones géographiques où le dynamisme démographique est, à l'heure actuelle, le plus élevé.

Graphique 2-1 - Evolution démographique du Languedoc-Roussillon et de 4 autres régions françaises entre 1968 et 2005



Source : INSEE

<sup>2</sup> INSEE, Mars 2007

Cette croissance de la population régionale n'est pas due au solde naturel qui ne contribue qu'à hauteur de 9% à l'augmentation de la population<sup>3</sup>.

Elle reste donc essentiellement le fait de l'apport migratoire.

### **1.1.2 Une croissance démographique soutenue par un apport migratoire**

Chaque année le territoire accueille plus de 30 000 nouveaux résidents<sup>4</sup> et le solde migratoire, de + 45 000 pers/an, place le Languedoc-Roussillon en tête des régions les plus attractives de France Métropolitaine.

Ces échanges migratoires largement positifs pour la région ont lieu avec :

- les autres régions françaises<sup>5</sup>,
- l'Europe et particulièrement l'Espagne, l'Italie et le Portugal<sup>6</sup>,
- le Maghreb<sup>6</sup> (Algérie, Maroc, Tunisie ainsi que le reste du monde).

Le paragraphe n°2.3 analyse plus précisément ces flux dont la vocation première est de structurer le territoire.

Les échanges migratoires en Languedoc-Roussillon, sont aussi à l'origine d'une certaine transformation de la composition démographique car le profil social des arrivants se différencie du profil moyen régional. Ainsi, la structure par âge des « arrivants nets » dans la région est plus jeune que celle de la population résidente ; les mouvements migratoires contribuent ainsi à ralentir le vieillissement de la population régionale.

### **1.1.3 Le Languedoc-Roussillon au premier rang pour la création d'emplois**

Le nombre d'emplois ne cesse de progresser en Languedoc-Roussillon. Depuis l'an 2000, il a augmenté de plus de 64 000, soit une évolution annuelle moyenne de 2% contre une évolution nationale de 0,3% constatée entre 2002 et 2005<sup>7</sup>. L'emploi croît à un rythme plus rapide que la croissance démographique (Cf : § 2.1.1), qui est pourtant la plus forte de France. Cet indicateur place la région au premier rang national pour la création d'emplois, à égalité avec la Corse et devant Provence-Alpes-Côte d'Azur et Midi-Pyrénées.

Ce phénomène s'explique notamment en raison de la croissance démographique du Languedoc-Roussillon : l'afflux de population dynamise en effet l'emploi grâce à la vocation présente de l'économie régionale (Cf : § 2.2.3).

<sup>3</sup> INSEE, Recensement de la population 1999, enquêtes annuelles de recensement, état civil et estimations de population au 1<sup>er</sup> janvier 2006

<sup>4</sup> INSEE, Recensement 1/01/2005

<sup>5</sup> INSEE, « Repères Synthèse pour l'Economie du Languedoc Roussillon », n°6 - Juillet 2005

<sup>6</sup> INSEE, « Atlas des populations immigrées du Languedoc-Roussillon », édition 2004

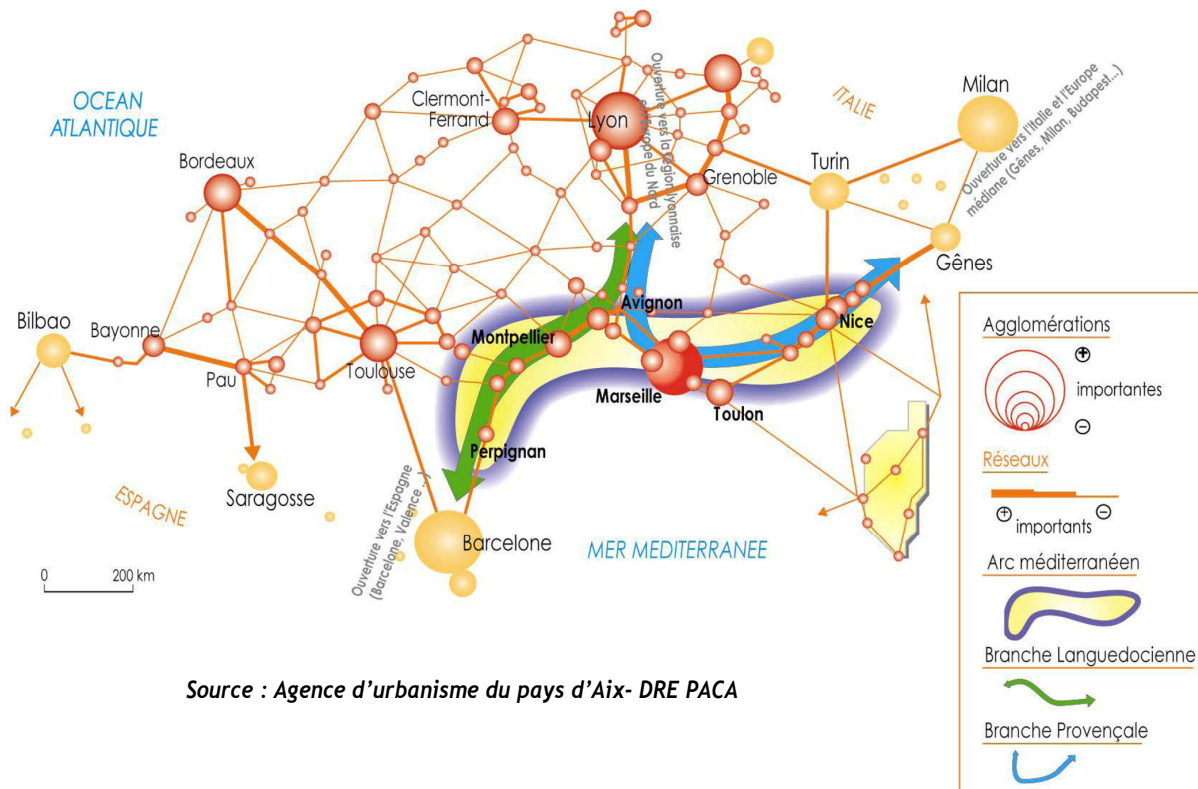
### 1.1.4 Le Languedoc Roussillon : un espace stratégique au cœur l'Arc Méditerranéen

L'arc méditerranéen est un espace stratégique (Cf : Figure n°2) au sein du Grand Sud-Est : il lui offre un débouché vers l'Espagne et l'Italie et une façade maritime forte de plusieurs ports.

Il concentre tous les modes de communication : maritime, fluviale, aérienne, ferroviaire et routière permettant ainsi de répondre :

- aux échanges interurbains entre grandes agglomérations de la branche languedocienne et catalane de l'arc méditerranéen : Barcelone - Perpignan - Narbonne - Béziers - Montpellier - Nîmes - Avignon,
- aux flux touristiques,
- au trafic de transit Péninsule Ibérique/Italie ou reste de la France, et d'échanges en constante progression,
- à des fonctions logistiques à fort potentiel de développement centrées sur les secteurs suivants : logistique industrielle, transport combiné, messagerie, activités maritimes, plate-formes privées spécialisées, sociétés régionales développant des produits spécifiques.

Carte 2-1 : L'armature métropolitaine du grand Sud-Est Français



Source : Agence d'urbanisme du pays d'Aix- DRE PACA

<sup>7</sup> INSEE, « Repères Synthèse pour l'Economie du Languedoc Roussillon », n°8 - septembre 2006



Déjà structurée par l'arc méditerranéen, l'aire d'influence se situe à l'interface des régions Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Catalogne et Midi-Pyrénées ; régions qui connaissent actuellement une forte croissance démographique et un développement économique certain. Des aires urbaines comme celle de Toulouse, de Marseille ou de Barcelone jouent un rôle majeur sur les échanges interurbains entre les grandes agglomérations de l'Arc méditerranéen et sa périphérie.

L'aire d'influence est également située à la croisée des grands flux d'échanges européens (cf. figure n°3). Depuis l'Antiquité, La région Languedoc-Roussillon tire pour bonne part sa richesse de sa fonction d'échanges. La mer et les voies de communication sont à l'origine de son développement. Cet avantage historique est actuellement confronté au déplacement tendanciel du centre de gravité de l'Europe vers l'Est. Pour conserver l'attractivité dont bénéficie la région, l'enjeu consiste à développer un niveau accessibilité intermodale élevée, comparable aux régions européennes centrales.

Carte 2-2 : Les grands flux d'échanges européens



Source : Office Interconsulaire des Transports et des Communications du Sud-Est

### 1.1.5 Un territoire à l'image positive

Etudier l'attractivité et l'image du territoire revient à expliquer le dynamisme de ce territoire et comprendre l'origine de sa renommée de « terre d'accueil ».

Le solde migratoire (Cf : § 2.1.2) place le Languedoc-Roussillon en tête des régions les plus attractives de France Métropolitaine.

Cela se traduit notamment par :

- des entrées qui progressent plus vite que des sorties,
- des arrivants de tous horizons (régions voisines, étranger) et de tous âges ; la région attire la plupart des catégories de population : familles, retraités et jeunes.
- un parc de résidences principales relativement récent,
- des résidences secondaires représentant un quart du logement régional.

Les facteurs qui contribuent à l'attractivité du territoire sont multiples et de natures assez variées :

- « l'effet sud » ou héliotropisme<sup>8</sup> ; ce phénomène marque d'ailleurs les mouvements de population de ces dernières décennies. Il participe également à l'attractivité touristique du Languedoc-Roussillon.
- la qualité de vie ;
- le patrimoine naturel et touristique ;
- le statut du Languedoc-Roussillon de 1<sup>ère</sup> région française pour la biodiversité (Source : Conseil Régional) ;
- la variété des dispositifs d'enseignement et de formation pour les étudiants<sup>9</sup>...

## 1.2 Des indicateurs de modération et des éléments de fragilité dans ce dynamisme apparent

Véritable terre de contrastes, la Région se caractérise aussi par une population avec de faibles revenus (avant-dernière Région par le PIB par habitant - Cf : §2.2.1 et 2.2.2), et un taux de chômage élevé : 11,7% au 1<sup>er</sup> trimestre 2007, contre 8,3% pour la moyenne nationale, selon l'INSEE (Cf : §2.2.3).

L'économie du Languedoc-Roussillon repose sur un facteur essentiel, le « soleil », au service de deux secteurs vitaux : le tourisme et l'agriculture. En effet, la viticulture est l'activité agricole qui prédomine ; le Languedoc-Roussillon abrite un tiers du vignoble français et la région se dresse au troisième rang des régions touristiques françaises.

La croissance démographique soutenue induit l'économie languedocienne à se structurer de plus en plus autour de l'économie présentielle<sup>10</sup>.

<sup>8</sup> L'héliotropisme, en démographie, est l'attraction des populations vers une région plus ensoleillée que celle de leur origine.

<sup>9</sup> INSEE, Mars 2003 : « En terme d'attractivité étudiante, la Région Languedoc Roussillon se situe au 4<sup>ème</sup> rang des régions françaises après Ile-de-France, Midi-Pyrénées et Nord-Pas-de-Calais »

Ce sont actuellement les ménages (résidents, touristes...) et l'usage qu'ils font du territoire, qui dessinent les besoins en aménagement : occupation des sols, transports, services spécifiques...

### **1.2.1 Un niveau de richesse relativement bas**

Avec un PIB annuel de 19 000 euros par habitant, le Languedoc-Roussillon arrive en 154<sup>ème</sup> position des régions européennes sur 250<sup>11</sup> (141<sup>ème</sup> pour le revenu disponible par habitant)<sup>12</sup>.

S'agissant de la croissance de son PIB, la région est mieux placée. L'évolution annuelle moyenne du PIB entre 1997 et 2002 s'élevant à 5%, elle arrive au 130<sup>ème</sup> rang des régions européennes et dépasse toutes les autres régions françaises (à l'exception de la Corse)<sup>12</sup>.

Cela s'explique principalement par le développement particulier en Languedoc-Roussillon des activités de service, en réponse à la croissance démographique et à l'évolution de la consommation des ménages. Il s'agit pour la plupart d'activités à faible valeur ajoutée, structurées par le secteur non marchand et le monde associatif.

### **1.2.2 Des revenus des ménages peu élevés en Languedoc-Roussillon avec de larges écarts**

En 2000, le revenu médian déclaré par les ménages languedociens est de 12 200 euros par unité de consommation, soit un des plus bas dans le classement des régions françaises. La région se caractérise par une forte dispersion des revenus, le rapport entre les revenus des ménages les plus aisés et ceux des ménages les moins aisés étant supérieur à sept.

---

<sup>10</sup> Il s'agit d'une nouvelle approche de l'économie territoriale qui part du constat empirique que la présence sur un territoire de résidents permanents ou temporaires induit des consommations de produits et de services et constitue pour les territoires attractifs une part importante, voire prédominante, de leur activité économique. Il est possible de développer l'emploi et l'activité dans une Région ne se caractérisant pas par ses performances industrielles.

<sup>11</sup> INSEE et [www.a-e-r.org](http://www.a-e-r.org)

<sup>12</sup> INSEE, « Repères Synthèse pour l'Economie du Languedoc Roussillon », n° 3 - Juin 2007

### **1.2.2.1 Des revenus peu élevés<sup>13</sup>**

En Languedoc-Roussillon, la moitié de la population vit dans un ménage qui déclare au fisc un revenu fiscal inférieur à 12 196 euros par unité de consommation<sup>14</sup> (UC) en 2000. Le revenu médian Languedocien est inférieur de 12,5% à celui de la France métropolitaine et de 9% à celui de l'ensemble des régions de province.

L'Ile de France se distingue nettement des autres régions avec un revenu médian<sup>15</sup> de 17 150 €, tirant ainsi le revenu médian national vers le haut (13 950 €). Cet indicateur divise globalement les régions françaises en deux groupes : les régions du sud et les plus au nord concentrent les revenus médians les plus faibles, tandis que le bassin parisien et les régions frontalières de l'est et de l'ouest affichent les niveaux les plus élevés.

Le Languedoc-Roussillon se situe parmi les trois derniers rangs dans le classement des régions par ordre décroissant des revenus médians, devant la Corse et le Nord-Pas-de-Calais.

### **1.2.2.2 De larges écarts de revenus<sup>13</sup>**

L'écart entre hauts et bas revenus est grand en Languedoc-Roussillon. Une personne sur dix vit dans un ménage qui déclare moins de 3 561 euros par UC et, à l'opposé, une sur dix appartient à un ménage déclarant plus de 25 577 euros par UC. Le rapport entre ces deux seuils donne une indication sur la dispersion des revenus.

Au niveau national, ce rapport est de 5,6 : en dessous de ce chiffre, la dispersion est considérée comme faible ou très faible, au dessus, elle est considérée forte ou très forte. Dans la région, le rapport entre les deux seuils est de 7,2. Deux régions seulement affichent un écart plus grand entre hauts et bas revenus : PACA et Corse (respectivement 7,3 et 8,4).

La plus forte présence dans la région de personnes en situation de précarité porte les seuils des revenus des 10% des moins aisées à 3 561 €/UC, soit à l'avant-dernier rang des régions françaises de ce point de vue, juste devant la Corse. Le seuil des 10% des personnes les plus aisées riches n'est pas aussi défavorable ; son montant de 25 557 €/UC place la région au 15ème rang des 22 régions françaises.

<sup>13</sup> INSEE, « Repères Synthèse pour l'Economie du Languedoc Roussillon », n°10 - Octobre 2003

<sup>14</sup> Le revenu fiscal par unité de consommation (UC) présente l'avantage de relativiser le niveau de revenu par rapport à la composition du ménage fiscal. Par rapport au revenu d'une personne, il permet de prendre en compte les économies d'échelle résultant de la vie en groupe. Le revenu exprimé par UC devient un revenu par équivalent adulte, comparable d'un lieu à un autre et entre ménages de compositions différentes. Le nombre d'UC d'un ménage est évalué selon la définition utilisée par l'INSEE et par EUROSTAT :

- Le premier adulte du ménage compte pour 1 UC ;
- Les autres personnes de 14 ans ou plus comptent chacune pour 0,5 UC ;
- Les enfants de moins de 14 ans comptent chacun pour 0,3 UC.

<sup>15</sup> Pour mesurer et comparer les niveaux du revenu de plusieurs zones géographiques (régions, communes, départements ...), c'est la médiane du revenu fiscal par unité de consommation (UC) qui est utilisée.

La médiane est la valeur qui partage, dans chaque zone étudiée, les personnes en deux groupes :

- la moitié des personnes appartiennent à un ménage qui déclare un revenu par UC inférieur à cette valeur,
- l'autre moitié appartient à un ménage qui déclare un revenu par UC supérieur à cette valeur.

### 1.2.3 Un marché du travail tendu mais en voie d'amélioration

Dans un contexte d'afflux de population et malgré de nombreuses créations d'emploi, le marché du travail est relativement tendu en Languedoc-Roussillon.

#### 1.2.3.1 Le taux de chômage baisse mais reste élevé

Selon l'INSEE, au premier trimestre 2007, 11,7% de la population active du Languedoc-Roussillon était au chômage. Malgré une hausse du nombre de chômeurs en mars 2007, le nombre brut de demandeurs d'emploi de catégorie 1\*<sup>16</sup> a baissé de 7,4% par rapport à mars 2006<sup>17</sup>. C'est pour la région le taux de chômage le plus bas depuis le milieu des années 1980. Le retard par rapport au taux de chômage national (8,3%) reste cependant très net. Le Languedoc-Roussillon demeure aussi très mal classé parmi les régions françaises, mais fait un peu mieux que le Nord-Pas-de-Calais.

En un an :

- le nombre de chômeurs a baissé dans tous les départements de la région (9,7% dans l'Hérault et - 14% en Lozère)<sup>17</sup> ;
- le chômage a baissé de 10,8% au niveau national<sup>17</sup>.

#### 1.2.3.2 Une économie ' tertiariée '

##### *La prépondérance de l'économie présentielle*

L'afflux de population dynamise l'emploi grâce à la vocation présentielle de l'économie régionale. La construction, les activités de commerce, les services aux particuliers, les services publics et les activités associatives constituent des piliers spécifiques, et toujours moteurs, de l'emploi régional.

Le secteur tertiaire, de loin le premier employeur régional (77%), connaît un développement rapide dans toutes les activités relevant du service aux entreprises, des transports, de la logistique, de la finance et de l'immobilier. Nombre d'opérateurs majeurs -notamment dans le domaine des centres d'appels, en pleine expansion- sont localement implantés. Le tourisme, avec 15 millions de vacanciers accueillis chaque année, est également l'un des moteurs de croissance du Languedoc-Roussillon classé 3ème au palmarès des régions touristiques françaises.

---

<sup>16</sup> Le nombre brut de demandeurs d'emploi de catégorie 1 correspond aux personnes à la recherche d'un emploi à durée indéterminée et à temps plein et disponible immédiatement - et n'ayant pas exercé une activité de plus de 78 heures dans le mois.

<sup>17</sup> DRTEFP - Service statistique (Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle), mars 2007 - En mars 2007, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie 1\* a augmenté de 0,7% en Languedoc-Roussillon - en données corrigées des variations saisonnières. Le chômage a augmenté dans tous les départements de la région, sauf en Lozère. Au niveau national, leur nombre a continué à baisser (-1,4%).

### *La vigne identité des paysages du Languedoc-Roussillon*

L'agriculture et la pêche (4% du PIB), deux secteurs longtemps déterminants pour l'économie régionale, se modernisent et se structurent en privilégiant la diversification et l'orientation «bio». La viticulture, malgré un environnement sensible, est le poste clé avec une production moyenne annuelle de 16 millions d'hectolitres, soit 33% de la production française et reste le premier vignoble français. La région Languedoc-Roussillon occupe également une place de choix pour la production de pêches et de nectarines, de raisins, d'abricots et de semences.

La filière des produits de la mer s'articule autour :

- de la pêche, Sète est le 1er port de pêche de la Méditerranée française avec 45 000 tonnes de poissons par an,
- de la conchyliculture et de centres expérimentaux en aquaculture et pisciculture.

### *L'agroalimentaire une industrie en pleine croissance*

L'industrie, qui n'occupe qu'un dixième de la population active, est fortement concentrée dans 6 bassins d'emploi du Gard et de l'Hérault présentant chacun des orientations sectorielles spécifiques : mécanique à Alès et Béziers, textiles à Ganges-Le Vigan, biotechnologies et Technologie de l'Information et de la Communication à Nîmes et Montpellier, nucléaire et matériaux à Bagnols-sur-Cèze.

Le dynamisme de la filière des Industries agroalimentaires, principal secteur industriel se reflète par un taux de croissance élevé ces cinq dernières années de l'ordre de 20%. Cette filière était constituée en 2006 de 1 174 établissements, installés sur plusieurs bassins, dont de puissants groupes mondiaux aux productions très variées : boissons, salaisons, plats cuisinés, confiseries.

### *Capacité d'innovation et percée des nouvelles technologies*

Le Languedoc-Roussillon, avec ses 11 000 chercheurs, recèle un très fort potentiel technologique du fait de la concentration très élevée de laboratoires et d'organismes de recherche tant publics (AGROPOLIS, CEA, CEMAGREF, LIRMM, IFREMER...) que privés (Aventis, Horiba ...).

La région accueille plus de 90 000 étudiants. Elle compte notamment 4 universités scientifiques, 9 Grandes Ecoles dont l'Ecole des Mines à Alès, 14 établissements de 3ème cycle. Un réseau actif d'incubateurs, de pépinières, de technopoles ainsi qu'un dispositif de transfert de technologie performant favorisent la création d'entreprises innovantes.

*Des spécificités selon les bassins de vie*

Dans 88 bassins de vie sur 112, l'emploi salarié de l'économie présentielle est prépondérant. L'emploi public, quant à lui, occupe une place essentielle dans les zones rurales peu peuplées mais également dans les capitales administratives, notamment Carcassonne.

L'appareil productif est plus particulièrement localisé dans quelques bassins de vie. Cela est dû à la présence de sites industriels comme, par exemple, l'industrie atomique à Bagnols, la Source Perrier à Vergèze ou Eminence à Vauvert.

Avec plus de 43 000 emplois salariés dans la sphère « productive », le bassin de vie de Montpellier, capitale régionale, demeure le principal employeur même si l'économie présentielle et la fonction publique y sont également très présentes.

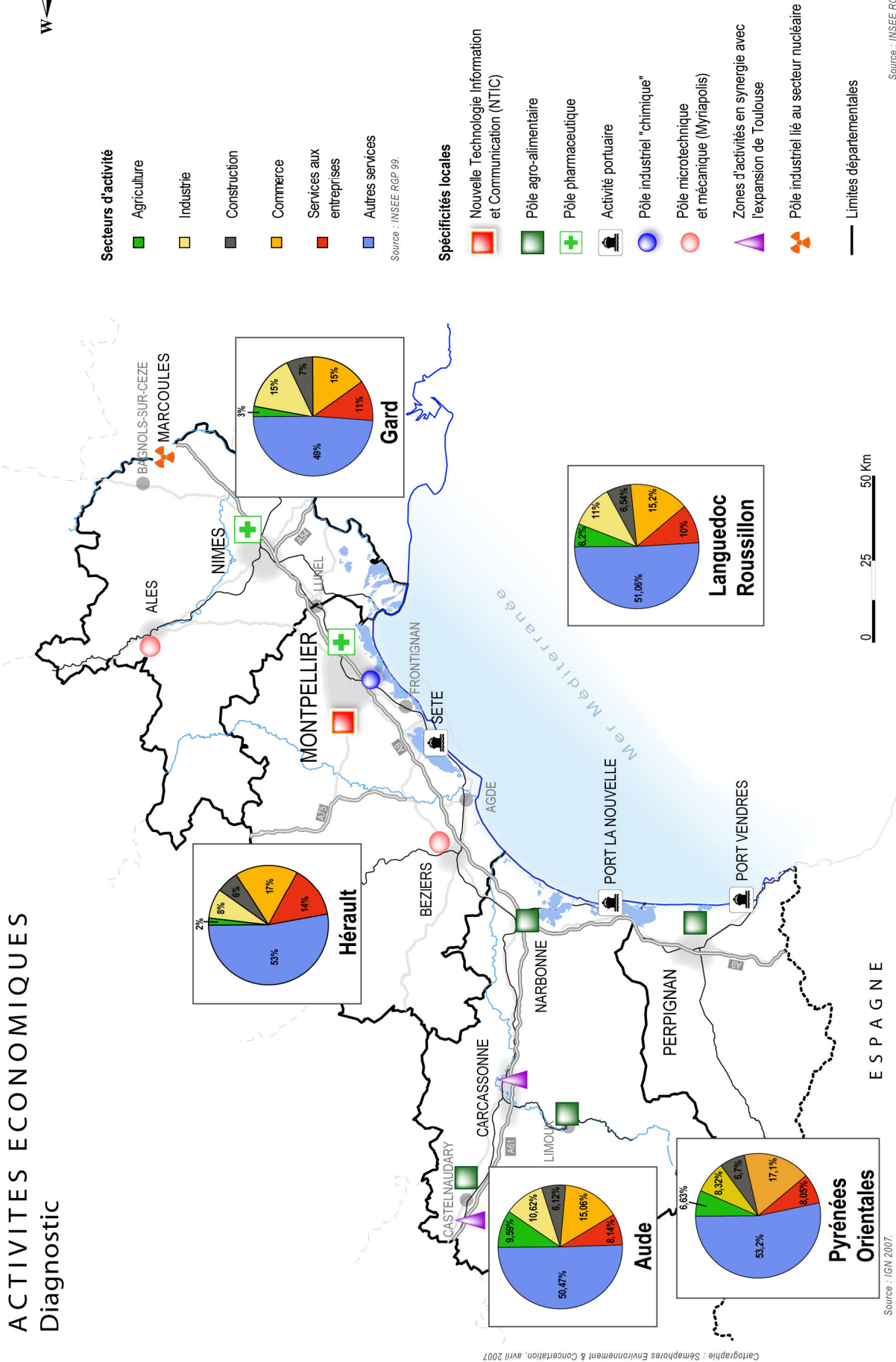
A ces caractéristiques s'ajoutent deux paramètres qui marquent l'économie régionale :

- la prédominance d'établissements de petite taille ;
- un taux de création d'entreprises record et un taux de survie plus faible qu'au niveau national, signe d'une régénérescence permanente du tissu productif.

La carte page suivante, montre ainsi la part majoritaire des services dans la structure de l'économie régionale ainsi que quelques spécificités économiques locales.



Carte 2-3 : Les activités économiques : diagnostic



Source : INSEE RGP 99, DRIRE

Nota : Pour chacun des secteurs, les pourcentages exprimés représentent la part de la population active ayant un emploi par catégorie socioprofessionnelle.



#### 1.2.4 Une répartition de la population inégale sur l'aire d'influence

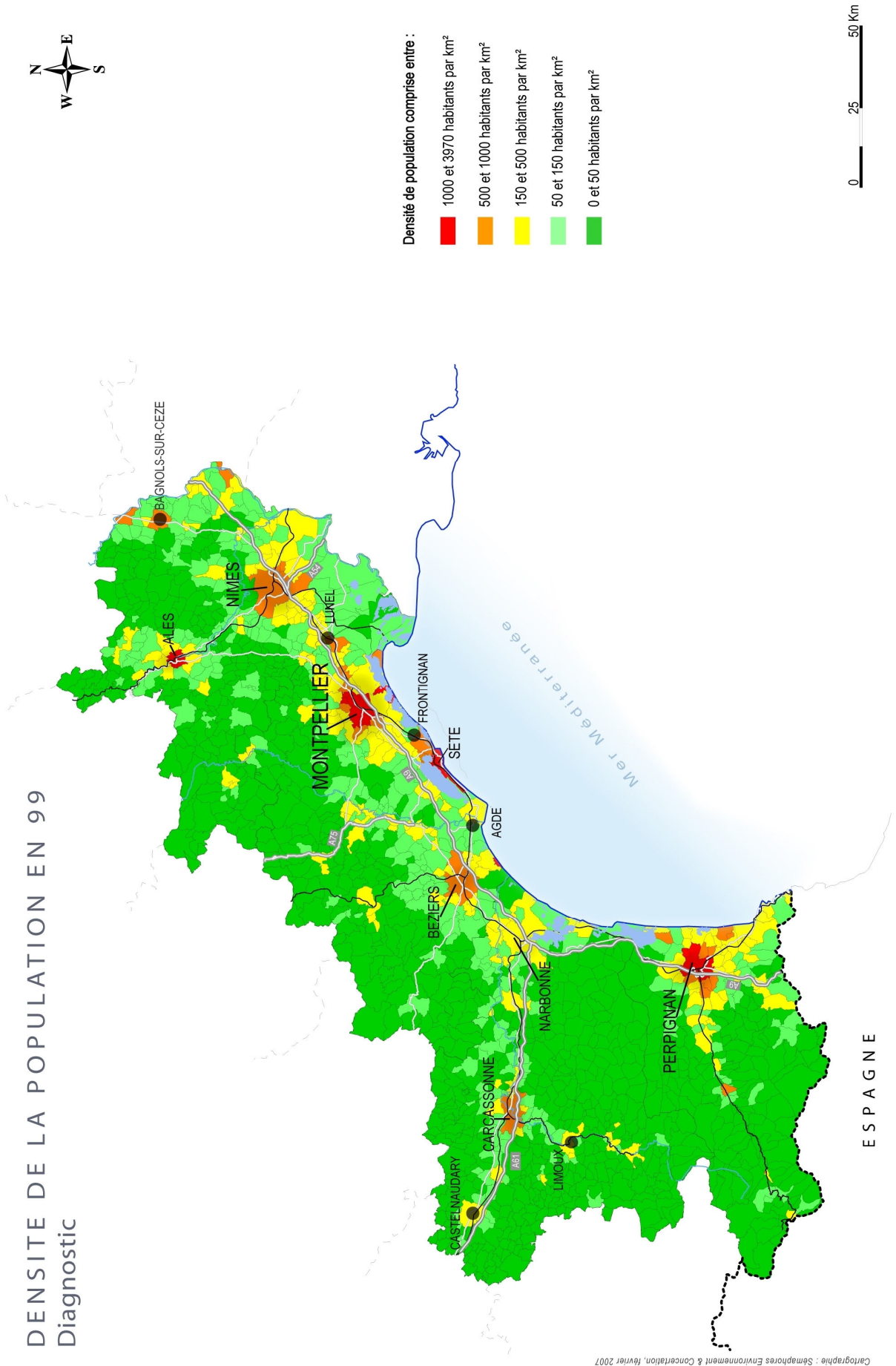
La population du Languedoc Roussillon est très inégalement répartie au sein des cinq départements. En effet, en 2004, l'Hérault absorbait 40% de la population régionale contre 27% pour le Gard et respectivement 17%, pour les Pyrénées Orientales, 13% pour l'Aude et 3% pour la Lozère. Ces deux derniers étant les deux départements qui bénéficient le moins du dynamisme démographique.

En 2004 selon l'INSEE, près de 81 % de la population régionale se concentrait sur 332 communes qui ne représentent qu'environ 11% du territoire régional. Ces communes se situent majoritairement sur la bande littorale, la plaine languedocienne et la plaine du roussillon. Les agglomérations de Nîmes, de Montpellier, de Béziers, de Narbonne et de Perpignan rassemblent la grande majorité de la population de la région. Le reste de la population se répartit sur l'axe Narbonne-Carcassonne, les secteurs d'Alès et le Nord-Est gardois.

Ces zones peuplées affichent une dynamique de la population souvent assez forte et soutenue depuis plusieurs années. L'agglomération de Béziers, qui avait connu ces dernières années un déclin de sa population, affiche désormais une croissance récente du nombre de ses habitants.

Le territoire rural profond, correspondant aux zones de relief, reste peu peuplé et affiche une tendance démographique incertaine voire déclinante dans la majorité des cas. Les arrières-pays du Languedoc-Roussillon sont délaissés par la population au profit de la plaine et surtout du littoral.

Carte 2-4 : Densité de la population en 1999 : diagnostic



### 1.3 « L'international », « l'inter-régional » et « l'intra-régional » : 3 échelles d'échanges structurants

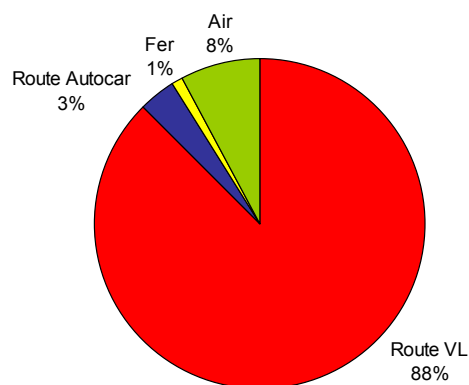
#### 1.3.1 International : Un territoire au cœur du flux vers la péninsule ibérique

Espace stratégique sur l'axe européen reliant la Péninsule Ibérique à l'Europe, l'échelle internationale pose plutôt la Région comme une terre de transit.

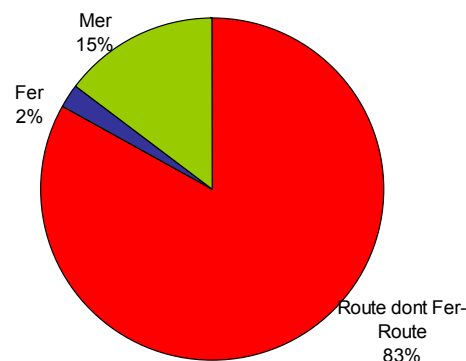
L'intensité des échanges entre la France et l'Espagne est importante ; elle a été multipliée par 1,7 entre 1995 et 2004<sup>18</sup>.

Comme le montre les graphiques ci-dessous, qu'il s'agisse de flux de populations ou de marchandises, c'est la route, et en particulier l'autoroute A9 qui constitue l'axe majeur de ces échanges<sup>19</sup>.

Graphique 2-2 : Synthèse des flux de voyageurs entre la Péninsule Ibérique et le reste de l'Europe en 2004



Graphique 2-3 : Synthèse des flux de marchandises entre la Péninsule Ibérique et le reste de l'Europe en 2004



Sources : Observatoire franco-espagnol des trafics, mai 2006 / Routes : Comptages français et IET pour les autocars ; Fer :SNCF et RENFE ; Air : Ministerio de Fomento - DG de Aviacion Civil.

<sup>18</sup> Observatoire franco-espagnol des trafics, mai 2006.

<sup>19</sup> Le flux routier de marchandises a cru de 4,6% par an (entre 98 et 2004 - Observatoire franco-espagnol des trafics - mai 2006), pendant que le mode ferré se stabilise.

ASF comptait 8 000 passages par jour au péage A9 Le Perthuis en 1985, il y en a eu plus de 20 000 en 2005.

Toutefois, considérer l'aire d'étude uniquement comme une terre de transit de marchandises et de touristes, serait très réducteur.

C'est aussi traditionnellement un territoire d'accueil de l'immigration méditerranéenne (qui tendrait à se réduire selon le RGP 99), mais aussi d'habitat de plus en plus prisé par les européens du Nord ; pour preuve, l'arrivée croissante de Belges, Anglais et Allemands<sup>20</sup>.

Ainsi, sur le total des immigrés en provenance directe de l'étranger<sup>21</sup> :

- un peu plus de la moitié provient d'un pays européen ;
- plus du tiers est originaire du Maghreb ;
- le reste arrive d'une autre région française (Cf : § 2.3.2).

#### **1.3.1.1 Un peu plus de la moitié des immigrés provient d'un pays européen**

Près de 57% des immigrés résidents en Languedoc-Roussillon sont d'origine européenne. Les immigrés originaires d'Espagne sont de loin les plus nombreux : ils représentent à eux seuls 30% des immigrés avec une communauté de 63 000 personnes.

Deux autres communautés dépassent 10 000 ressortissants : les Italiens et les Portugais.

Au fil des ans, ces migrations méditerranéennes se sont singulièrement affaiblies. La région accueille aujourd'hui des populations nées dans les pays de l'Europe du Nord en augmentation rapide.

La population la plus importante est originaire de Belgique ; elle a presque augmenté de moitié entre 1990 et 1999. Sont également en forte progression les populations originaires d'Allemagne ou de Grande Bretagne. L'ouverture du tunnel sous la Manche, l'accroissement des liaisons aériennes, et l'amélioration du réseau routier ont permis certainement un accès plus facile vers la France et vers le Sud.

Les immigrés originaires de l'Europe de l'Est notamment les natifs d'un des dix nouveaux pays membres de l'Union Européenne sont peu présents en Languedoc-Roussillon. Ils représentent 1,5% des immigrés contre 2,8% au niveau national.

L'origine géographique des flux d'immigration en Languedoc-Roussillon semble donc s'être déplacée progressivement du Sud vers le Nord.

<sup>20</sup> 23,3% de résidences secondaires en 2004 (INSEE), seule la Corse fait mieux... dont plus de 36 000 résidences dont le propriétaire est étranger (essentiellement les nationalités nommées).

<sup>21</sup> INSEE, Atlas des populations immigrées du Languedoc-Roussillon, 2004.

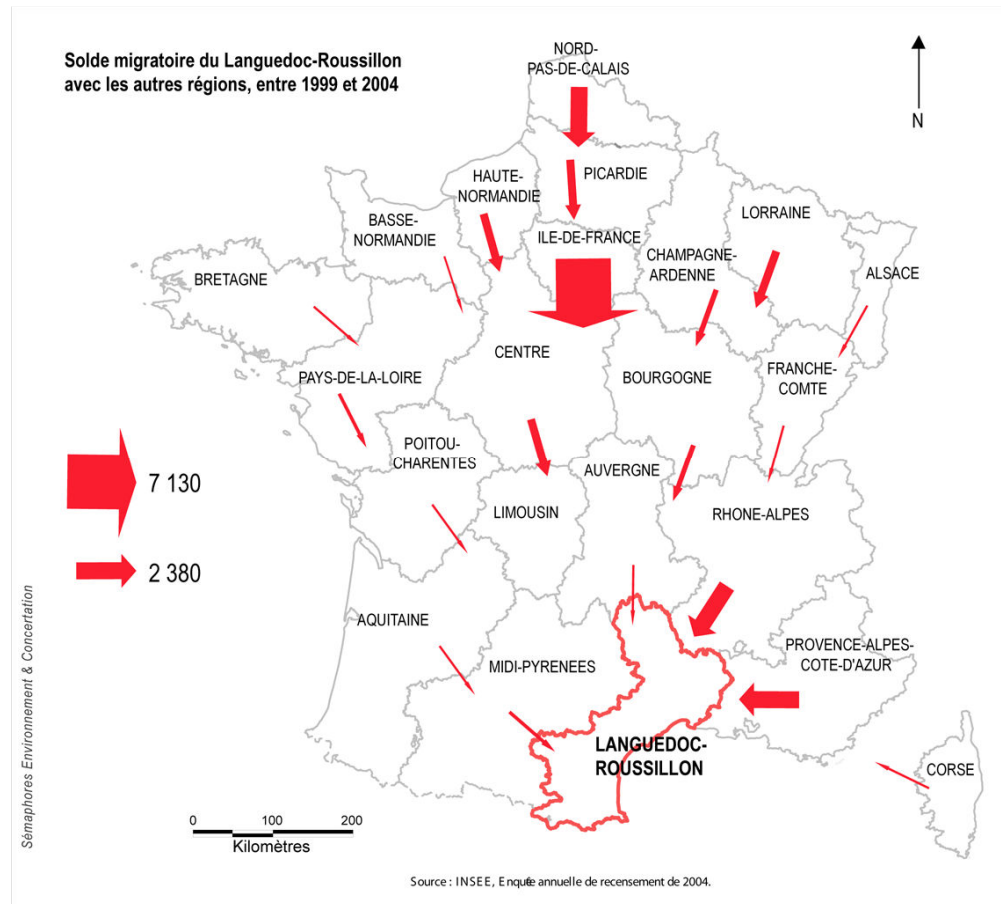
### 1.3.1.2 Plus du tiers des immigrés sont originaires du Maghreb

La population originaire d'un des trois pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) regroupe près de 70 900 personnes. Elle constitue une part croissante de la population immigrée régionale, passant de 5% en 1968 à 35% en 1999. Son effectif a été multiplié par 7,4% en trente ans. C'est surtout entre 1968 et 1975 que la croissance a été très rapide. Les immigrés en provenance du Maghreb étaient 9 600 en 1968 ; ils étaient 4 fois plus en 1975.

### 1.3.2 Interrégional : Une terre d'accueil par excellence

Le Languedoc-Roussillon est la seule Région de France à bénéficier d'un solde migratoire positif avec chacune des autres Régions de la Métropole<sup>22</sup>. En tenant compte d'une correction liée au poids démographique des régions (pour gommer l'effet « Ile de France »), l'intensité des migrations est la plus forte avec PACA, Rhône-Alpes (régions parmi les plus dynamiques de France, aussi bien en termes démographiques que de développement économique) puis, dans une moindre mesure, avec Midi-Pyrénées.

Carte 2-5 : Solde migratoire du Languedoc-Roussillon avec les autres régions entre 1999 et 2004



<sup>22</sup> INSEE - Enquête annuelle de recensement 2004

Ainsi, pour 20% des migrants totaux (arrivants ou sortants), les échanges se sont produits avec l'Ile-de-France, pour 17% avec Provence-Alpes-Côte-d'Azur, pour 13 et 12% avec Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes<sup>23</sup>.

### 1.3.3 Intra régional : Des diversités de situation

Le territoire du Languedoc Roussillon est structuré et organisé autour la plaine littorale qui s'étend des Costières nîmoises à la basse vallée du Tech et aux contreforts des Corbières à proximité de Perpignan. Cet arc, tourné sur sa façade méditerranéenne comprend des spécificités internes de fonctionnement avec d'une part, un pôle important structuré sur l'axe Alès-Nîmes-Montpellier-Sète-Béziers et d'autre part, une zone centrée autour de Perpignan davantage tournée vers la Catalogne et Barcelone.

Même si aujourd'hui des infrastructures autoroutières et ferroviaires établissent la connexion entre la Barcelone et Montpellier, celles-ci arrivent progressivement à saturation et les temps de parcours entre les deux villes demeurent encore importants. Le territoire audois se situe à la croisée de deux axes structurants : des l'arc méditerranéen et l'axe Narbonne - Toulouse - (Bordeaux). Carcassonne et surtout Castelnaudary sont assez nettement situés dans l'aire d'influence vers la ville rose alors que Narbonne fonctionne plutôt avec Béziers.

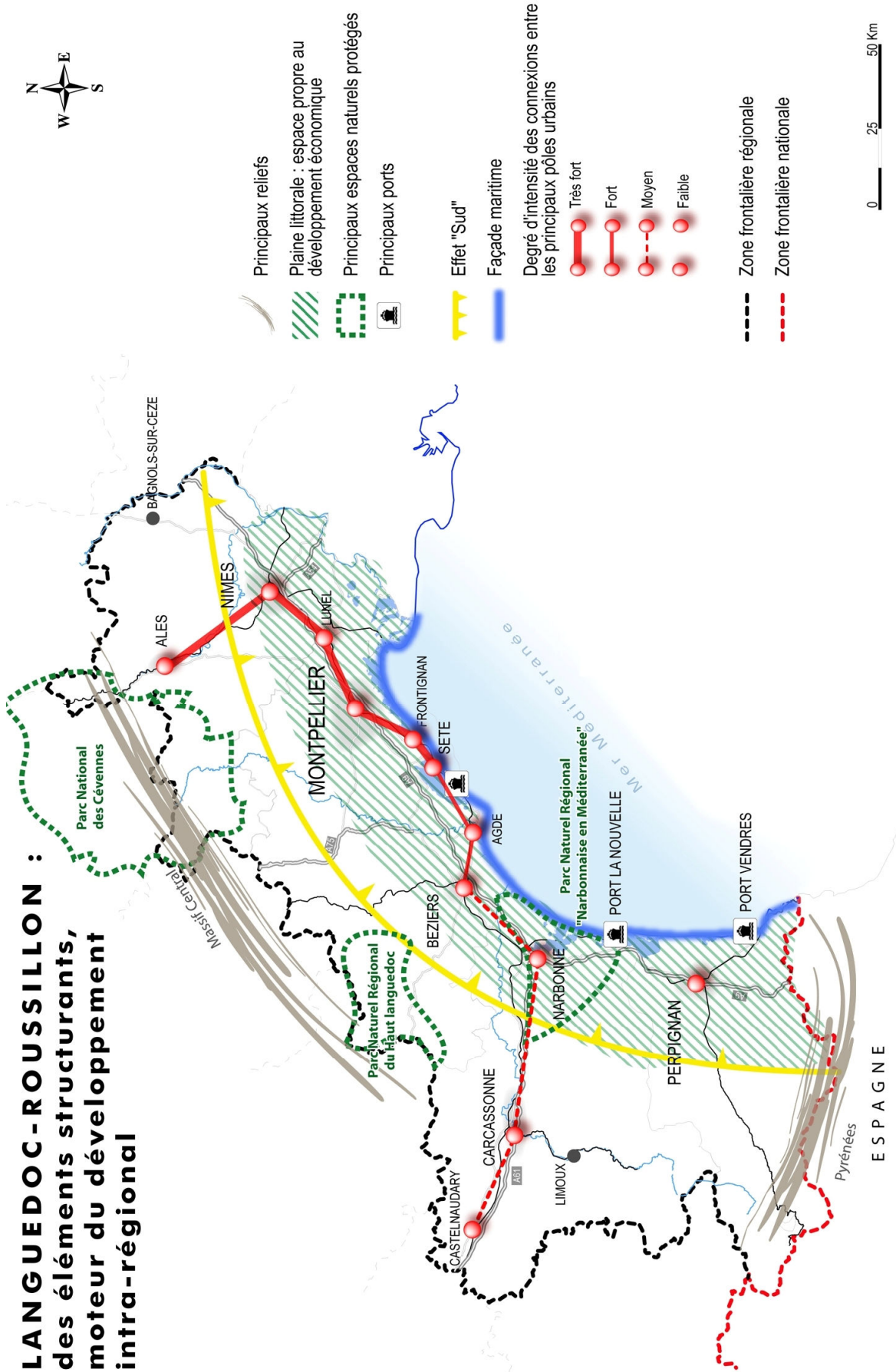
A terme, la réalisation des projets d'infrastructures sur l'aire d'étude (rocares, contournement sud autoroutier de Montpellier, contournement ferroviaire LGV, doublement de la RN113) améliorera sensiblement les trafics locaux et le transit. Il semble probable que l'amélioration de l'accessibilité du territoire favorisera l'urbanisation et la consommation foncière. La plaine littorale, déjà soumise à pression, sera vraisemblablement encore sollicitée. L'axe Sète - Montpellier - Nîmes se verra conforté, la conurbation longitudinale, déjà perceptible le long des axes de transport, se trouvera consolidée.

---

<sup>23</sup> INSEE, « Repères Synthèse pour l'Economie du Languedoc Roussillon », n° 6 - Septembre 2005



Carte 2-6 : Les éléments structurants moteur du développement intra-régional



Cartographie : Sémaphores Environnement & Conceration, février 2007

## 1.4 Les impacts des phénomènes constatés sur l'aménagement du territoire

### 1.4.1 Immobilier et foncier, les effets de l'attractivité

Hormis Montpellier, les agglomérations de la Région se distinguent de leurs voisines (Toulouse, Marseille...) par des prix relativement plus accessibles (locatif de 2 à 3 € du m<sup>2</sup> moins cher selon l'observatoire de l'UNPI). Toutefois, le territoire connaît une importante augmentation des prix de l'immobilier et une pression foncière forte : des prix de terrains en augmentation de + 10 à 30% par an<sup>24</sup> (rattrapage des secteurs les moins chers situés hors aires urbaines, ou dans l'Aude) et un marché de la maison individuelle « florissant » (+ 10 à 20%).

L'attractivité du territoire se traduit aussi par des besoins en logements estimés au moins à 14 000/15 000 par an selon l'INSEE en 2004.

### 1.4.2 Un phénomène d'étalement urbain

La tendance à l'étalement urbain est très forte en Languedoc-Roussillon et étroitement liée à la mobilité des ménages vers la périphérie pour échapper à l'augmentation des prix du foncier et du logement.

Privilégiant l'espace et le modèle de la maison individuelle, les catégories les plus aisées résident plus souvent dans les communes en périphérie des villes. Ces derniers se distinguent donc de la ville-centre par des revenus médians plus élevés. Ce constat est caractéristique de la capitale régionale, les cantons de la couronne montpelliéraine affichent des revenus très supérieurs à ceux de la ville centre. L'écart maximum est atteint par St-Clément-de-Rivière dont le revenu médian est plus du double de celui de Montpellier centre.

Les dix communes du Languedoc-Roussillon présentant les plus forts revenus médians se situent toutes dans la proche couronne de la banlieue montpelliéraine. Elles forment un espace continu allant, d'ouest en est, de Saint-Jean-de-Védas à Castelnau-le-Lez et s'étendant au Nord jusqu'à St-Gély-du-Fesc et St-Clément-de-Rivière. Cette dernière affiche à la fois le plus haut niveau et la plus faible dispersion des revenus des communes de la région.

Dans les villes centres des grandes agglomérations résident des populations aux revenus très disparates. D'une part, des ménages aux revenus modestes qui n'ont pas la possibilité de s'installer en périphérie compte tenu du prix de l'immobilier et, d'autre part, des ménages à hauts revenus qui choisissent, quant à eux, de résider en centre ville.

---

<sup>24</sup> Diagnostic foncier de la DRE Languedoc Roussillon (juin 2006)



Devant la forte pression immobilière exercée sur la bande littorale, le mouvement de l'urbanisation suit une tendance du littoral vers l'arrière pays où les prix du foncier restent encore attractifs. (Cf : Carte 2-7).

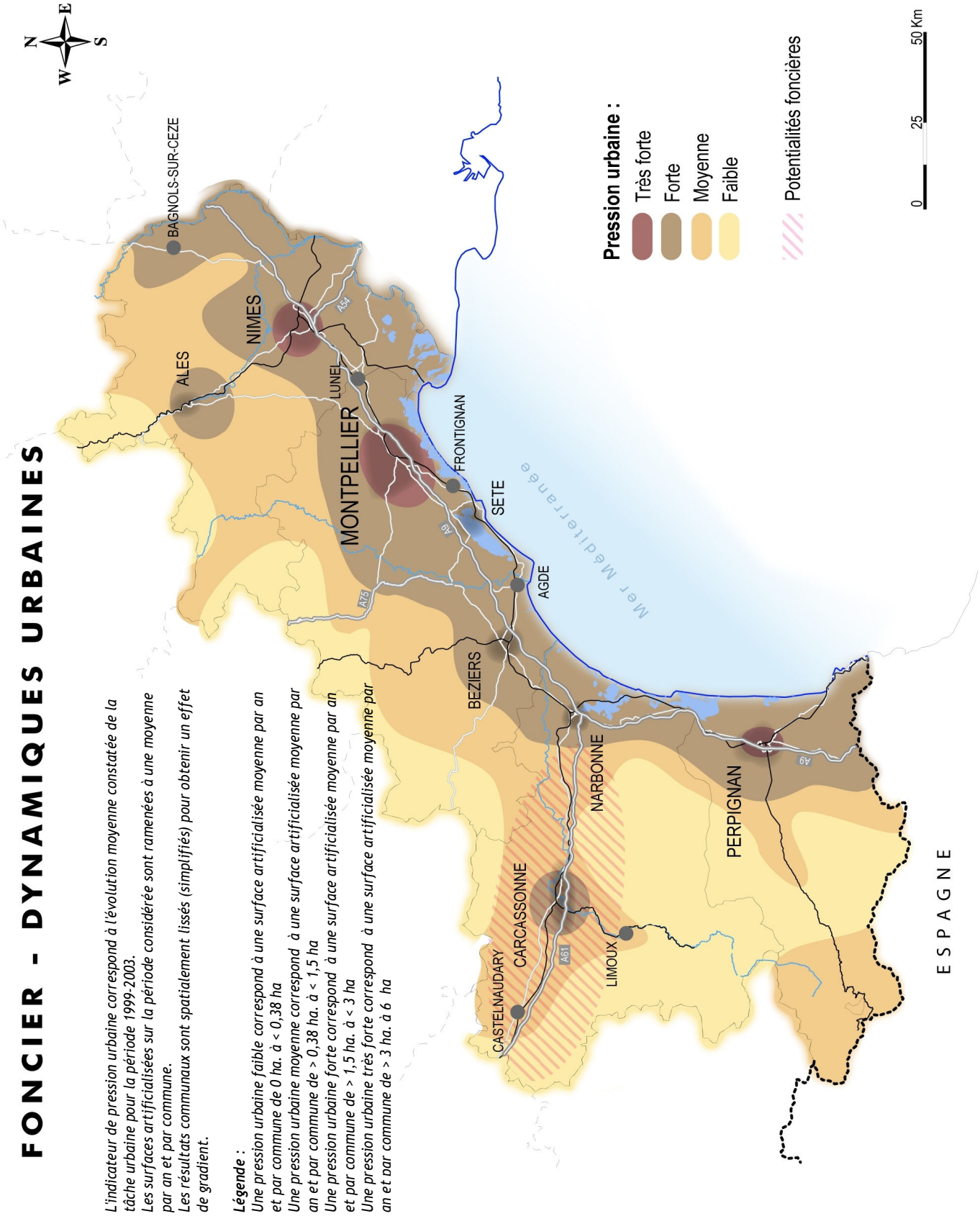
L'allongement des distances domicile-travail observé en France ces dernières années et plus particulièrement en Languedoc-Roussillon, est significative des dynamiques en cours. En effet, les ménages choisissent leur localisation résidentielle en fonction du prix du foncier considérant que le coût de construction est équivalent et que la maison individuelle est l'habitat « idéal ». La règle de décroissance des prix du foncier à partir du centre-ville vers la périphérie apporte la justification du choix de localisation résidentielle des ménages. Quant au temps de parcours, qui est déterminant également, il dépend de la distance à parcourir mais aussi de la qualité de la voirie et de ses conditions de circulation.

En situation dynamique ce système aboutit au phénomène d'étalement urbain dont la limite se déplace toujours loin du centre-ville en direction des zones qui présentent le meilleur compromis entre temps de parcours et coût du foncier. La maison individuelle étant la forme d'habitat plébiscitée par de nombreux ménages du Languedoc-Roussillon, l'étalement urbain est plus d'autant important que la densité de logements générés à l'hectare est faible. Selon les chiffres de la Direction Régionale de l'Équipement LR, la tendance actuelle serait à l'augmentation de la densité bâtie, en grande partie pour des raisons de renchérissement du foncier.

Sur la zone d'influence, les plus fortes pressions urbaines se retrouvent sur la bande littorale et autour des principales agglomérations. Le réseau routier joue un rôle majeur dans la progression et le développement de la pression urbaine. La réalisation de nouvelles voiries synonyme de gain de temps et de meilleure accessibilité, accentue la pression urbaine sur les territoires desservis.

Ce phénomène implique une forte augmentation des déplacements du fait de l'éloignement des services et des commerces. Il génère indirectement de nombreux besoins de desserte.

Carte 2-7 : Foncier - les dynamiques urbaines



Source : DRE LR 2005.

## 2. SITUATION DE REFERENCE A HORIZON 2020

### 2.1 Des hypothèses fondées sur un bilan territorial contrasté

La prospective se base sur des hypothèses de développement du territoire. Dans le présent cas, la situation de référence à l'horizon 2020 se base sur un scénario tendanciel reprenant la poursuite des tendances constatées dans le diagnostic et dans la continuité des politiques actuelles.

**Une poursuite du développement démographique :** + 500 000 habitants d'ici 2020 (Source : INSEE).

**Une augmentation de la population active régionale** qui devrait croître chaque année d'ici 2015. Au total, entre 1999 et 2015, elle augmenterait de 12,7 % au moins jusqu'à 2010 (prospective INSEE). Elle serait par la suite maintenue grâce au solde migratoire.

**Une structure économique toujours tournée vers les activités de services,** génératrice d'emplois à revenus moyens.

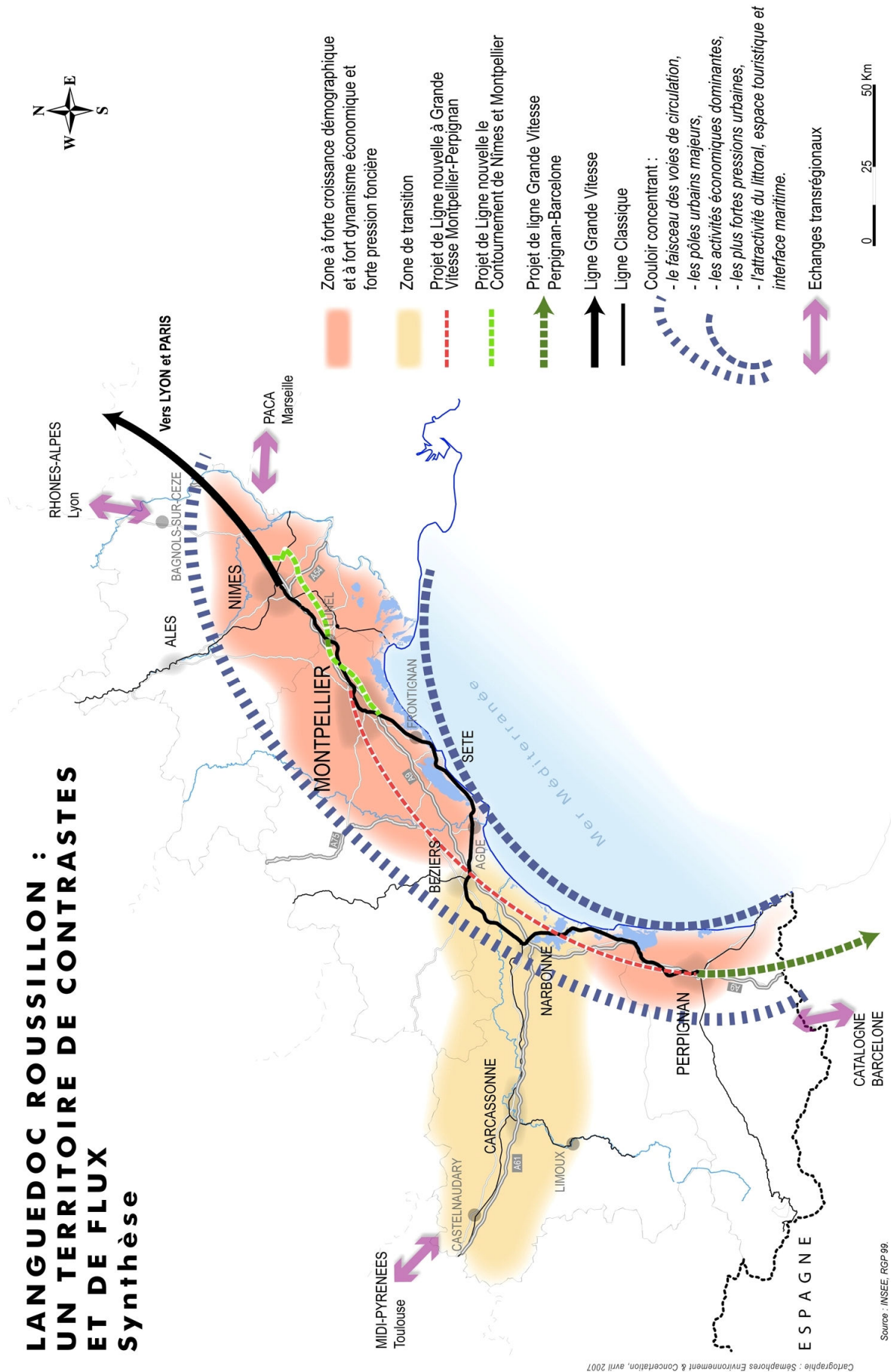
**Un nombre de personnes âgées de plus en plus important :** selon l'INSEE, le nombre de ménages dont la personne de référence a plus de 80 ans en Languedoc-Roussillon va au moins doubler dans les 15 prochaines années. Les questions d'aménagement de l'espace pour ces populations sont donc importantes : présence de services, accessibilité au logement, au transport...

**Une poursuite de la croissance urbaine sur le territoire,** mais avec une limite de l'étalement urbain : l'organisation multi-polaire et la recherche de la densification urbaine sont au coeur des réflexions d'aménagement (SCOT en particulier). La mise en place d'une offre en transport en commun (TER, tramway) va permettre de resserrer l'urbanisation autour de ces réseaux et d'optimiser les déplacements. L'Etablissement Public Foncier Régional, nouvellement créé, va activement participer à la densification des zones urbaines par l'accompagnement des collectivités et l'utilisation d'outils spécifiques. La prise de conscience collective de la part des collectivités de l'intérêt de rationaliser la consommation foncière émerge. En parallèle le développement d'un réseau régional de mobilité (TER, bus, car, tramway) s'intensifie.

**Des infrastructures routières et ferroviaires en cours de saturation.** Du fait de l'éloignement des ménages des pôles d'emplois et d'activités : la logique « habiter plus loin pour trouver un habitat accessible » est un mouvement de fond. Néanmoins, le prix dissuasif des carburants et l'effet des politiques urbaines visant à maintenir de l'habitat accessible dans les pôles urbains grâce à des procédures de type ZAD et ZAC, pourront modérer ces tendances, sans les inverser complètement à une échéance 2020.

La carte de synthèse page suivante montre la poursuite du déploiement des différents éléments de structuration de l'aire d'influence.

Carte 2-8 : Un territoire de contrastes et de flux - synthèse



## 2.2 La Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan et les enjeux d'aménagement du territoire

La future Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan s'inscrira sur un territoire dont les besoins d'aménagement portent notamment sur :

- L'allègement du trafic de flux routiers des marchandises sur l'A9, axe en cours de saturation, dont l'utilisation par les véhicules légers est aussi sans cesse en hausse. A l'échelle internationale, la question du fret semble majeure.
- Le développement économique en favorisant les flux touristiques par le fer, plus que par la route.
- L'accompagnement du développement urbain, en l'organisant autour de points de desserte (polarité : habitat, activités, services) ; l'objectif étant de maîtriser le mitage urbain, générateur de difficultés de gestion : organisation des transports, mise en place de réseaux, consommation d'espace...
- Le rééquilibrage territorial en permettant une synergie plus forte entre les agglomérations de la Région.

## 2.3 Conclusion

Durant les dernières années, la région a accueillie, en moyenne chaque année, plus de 23 000 habitants supplémentaires. Cet accroissement se répartit de manière très inégale sur son territoire, avec une concentration particulièrement élevée sur le littoral et dans les zones sous l'influence des principaux pôles urbains. C'est la seule région à bénéficier d'un solde migratoire positif avec toutes les autres régions et pour toutes les classes d'âge. Ce solde migratoire, constitué essentiellement de personnes moins âgées que les résidents, contribue à ralentir le vieillissement de la population.

L'afflux de population dynamise l'emploi grâce à la vocation résidentielle de l'économie régionale. Le Languedoc-Roussillon se situe au deuxième rang des régions françaises pour la croissance de l'emploi entre 1999 et 2006 (2,2% par an contre 0,9% pour l'ensemble des régions métropolitaines). La construction, les services aux particuliers, les services publics, les activités associatives et, dans une moindre mesure, le commerce, constituent des piliers spécifiques, et toujours moteurs, de l'emploi régional. Malgré cette dynamique, le marché du travail est aujourd'hui encore marqué par un taux de chômage élevé, même si l'écart se réduit avec le niveau national.

Au niveau de l'activité économique, la région se distingue par sa forte fréquentation touristique : c'est la deuxième région pour la part des résidences secondaires dans le parc de logements et la première région pour le nombre d'emplacements d'hôtellerie de plein air. Cette activité est essentiellement localisée sur le littoral mais les projets territoriaux visent à mettre en valeur le tourisme dans l'arrière pays.

Parallèlement, la tendance économique en Languedoc-Roussillon est à la diversification avec la croissance du nombre d'emplois dans certains secteurs industriels, à forte valeur ajoutée, comme les industries agroalimentaires, la mécanique, les composants électroniques, la chimie ou la pharmacie cosmétique, et dans les services associés aux entreprises (conseil-assistance, recherche). Le Languedoc-Roussillon possède le premier vignoble français, même si le nombre d'emplois dans l'agriculture diminue.

En se positionnant sur des activités à forte valeur ajoutée, le Languedoc-Roussillon devrait pouvoir soutenir dans les années à venir ce dynamisme économique.

Celui-ci s'accompagne d'une problématique de gestion territoriale très importante : harmonisation des fonctions territoriales (tourisme, habitat, activités...), gestion des ressources (eau, espace, paysages...), ségrégation socio-spatiale (accessibilité à l'immobilier, mixité générationnelle, mixité sociale...).

Dans ce contexte, la Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan pourrait être un outil accompagnant ces mutations en cours en améliorant la mobilité régionale et l'accessibilité des territoires du Languedoc-Roussillon. La ligne nouvelle est très attendue dans la région et elle est souvent anticipée par de nombreux acteurs du territoire dans leur réflexion (SCOT, SRADDT...).